



Au service  
des peuples  
et des nations

## DEMANDE DE PRIX (RFQ) (Biens)

PNUD, 13, Avenue Ahmed Balafrej Souissi , Rabat	DATE : 16-05-2019
	N° DE REFERENCE DE LA RFQ : 35-2019

Chère Madame/Cher Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir nous soumettre votre offre de prix au titre de la prestation de « **Acquisition et installation du matériel de musique** » dans le cadre du projet « **Appui à la mise en œuvre de la stratégie de la Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion (ASDGAPR)** » en partenariat la Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion (DGAPR), tels que décrits en détails à l'annexe 1 de la présente RFQ. Lors de l'établissement de votre offre de prix, veuillez utiliser le formulaire figurant à l'annexe 2 jointe aux présentes.

Les offres de prix peuvent être soumises jusqu'au **30 mai 2019 à 16h00 (heure Rabat)** à l'adresse suivante :

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)  
**13, Avenue Ahmed Balafrej**  
**Souissi Rabat**  
**Tél : 212 537 633 090 - Fax : 212 537 633 089**

Ou par courriel à l'adresse suivante :  
[procurement.morocco@undp.org](mailto:procurement.morocco@undp.org)

Il vous appartiendra de vous assurer que votre offre de prix parviendra à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard à la date-limite. Les offres de prix qui seront reçues par le PNUD postérieurement à la date-limite indiquée ci-dessus, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en compte. Si vous soumettez votre offre de prix par courrier électronique, veuillez-vous assurer qu'elle est signée, en format.pdf et exempte de virus ou fichiers corrompus. **La taille des fichiers transmis ne doit pas dépasser 10 Mo par email.**

Veillez prendre note des exigences et conditions concernant la prestation susmentionnée :

Le dédouanement, si nécessaire, sera à la charge :	✓ du fournisseur/de l'offrant
Adresse(s) exacte(s) du ou des lieux de livraison (indiquez-les toutes, s'il en existe plusieurs)	✓ Prison local Salé 2
Date et heure limites de livraison prévues (si la livraison intervient ultérieurement, l'offre de prix pourra être rejetée par le PNUD)	✓ 6 semaines après réception du bon de commande (Purchase Order)
Calendrier de livraison	✓ Requis
Mode de transport	✓ TERRESTRE
Devise privilégiée pour l'établissement de l'offre de prix	Devise locale : Dirham Marocain (MAD)
Taxe sur la valeur ajoutée applicable au prix offert	Doit inclure la TVA.
Services après-vente requis	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Garantie sur les pièces d'une durée minimum de 1 an.</li> <li>✓ Unité de remplacement neuve si l'unité achetée est irréparable</li> </ul>
Date-limite de soumission de l'offre de prix	<b>30 mai 2019 à 16h00 (heure Rabat)</b>
Tous les documents, y compris les catalogues, les instructions et les manuels d'utilisation, doivent être rédigés dans la langue suivante :	✓ Français
Documents à fournir	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le formulaire fourni dans l'annexe 2, dûment rempli, conformément à la liste des exigences indiquées dans l'annexe 1 ;</li> <li>✓ Le certificat d'inscription au registre du commerce le plus récent ;</li> <li>✓ L'attestation la plus récente justifiant la régularité de la situation fiscale ;</li> <li>✓ L'ensemble de la documentation, des informations et des déclarations concernant les différents articles</li> <li>✓ Une déclaration écrite de non-inscription sur la liste 1267/1989 du Conseil de sécurité de l'ONU, sur la liste de la division des achats de l'ONU ou sur toute autre liste d'exclusion de l'ONU</li> </ul>
Durée de validité des offres de prix à compter de la date de soumission	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 90 jours</li> </ul> <p>Dans certaines circonstances exceptionnelles, le PNUD pourra demander au fournisseur de proroger la durée de validité de son offre de prix au-delà de qui aura été initialement indiqué dans la</p>

	présente RFQ. La proposition devra alors confirmer par écrit la prorogation, sans aucune modification de l'offre de prix.
Offres de prix partielles	x <input type="checkbox"/> Interdites
Conditions de paiement	✓ 100% dès livraison complète des biens dans le site indiqué dans la page 2, installation et mise en marche.
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Conformité technique/plein respect des exigences et prix le plus bas</li> <li>✓ Exhaustivité des services après-vente</li> <li>✓ Acceptation sans réserve du bon de commande/des conditions générales du contrat</li> <li>✓ Délai de livraison selon les exigences</li> </ul>
Le PNUD attribuera un contrat à :	✓ Un seul et unique fournisseur
Type de contrat devant être signé	✓ Bon de commande (Purchase Order)
Conditions particulières du contrat	✓ Annulation du bon de commande en cas de non-respect du calendrier de livraison.
Conditions de versement du paiement	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Inspection satisfaisante</li> <li>✓ Installation complète</li> <li>✓ Réussite de l'ensemble des tests</li> <li>✓ Acceptation écrite des biens sur la base de la parfaite conformité aux exigences de la RFQ (PV de réception signé et cacheté par la DGAPR)</li> </ul>
Annexes de la présente RFQ	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Termes de références requis (annexe 1)</li> <li>✓ Formulaire de soumission de l'offre de prix (annexe 2)</li> <li>✓ Conditions générales / Conditions particulières (annexe 3).</li> </ul> <p>La non-acceptation des conditions générales (CG) constituera un motif d'élimination de la présente procédure d'achat</p>
Personnes à contacter pour les demandes de renseignements (Demandes de renseignements écrites uniquement) <sup>1</sup>	<p>PNUD Rabat: Services Généraux  Adresse : <u>13 Avenue Ahmed Balafrej, Souissi, Rabat, Maroc</u>  N° de fax : +212 537 63 30 89  Adresse de courrier électronique : <a href="mailto:Procurement.Morocco@undp.org">Procurement.Morocco@undp.org</a></p> <p>Les réponses tardives du PNUD ne pourront pas servir de prétexte à la prorogation de la date-limite de soumission, sauf si le PNUD estime qu'une telle prorogation est nécessaire et communique une nouvelle date-limite aux offrants.</p>

<sup>1</sup>La personne à contacter et l'adresse sont indiquées à titre officiel par le PNUD. Si des demandes de renseignements sont adressées à d'autres personnes ou adresses, même s'il s'agit de fonctionnaires du PNUD, le PNUD ne sera pas tenu d'y répondre et ne pourra pas confirmer leur réception.

Les biens proposés seront examinés au regard de l'exhaustivité et de la conformité de l'offre de prix par rapport aux spécifications minimums décrites ci-dessus et à toute autre annexe fournissant des détails sur les exigences du PNUD.

L'offre de prix qui sera conforme à l'ensemble des spécifications et exigences, qui proposera le prix le plus bas, et qui respectera l'ensemble des autres critères d'évaluation sera retenue. Toute offre qui ne respectera pas les exigences sera rejetée.

Toute différence entre le prix unitaire et le prix total (obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité) sera recalculée par le PNUD. Le prix unitaire prévaudra et le prix total sera corrigé. Si le fournisseur n'accepte pas le prix final basé sur le nouveau calcul et les corrections d'erreurs effectués par le PNUD, son offre de prix sera rejetée.

Le PNUD se réserve le droit, après avoir identifié l'offre de prix la plus basse, d'attribuer le contrat uniquement en fonction des prix des biens si le coût de transport (fret et assurance) s'avère être supérieur au propre coût estimatif du PNUD en cas de recours à son propre transitaire et à son propre assureur.

Au cours de la durée de validité de l'offre de prix, aucune modification du prix résultant de la hausse des coûts, de l'inflation, de la fluctuation des taux de change ou de tout autre facteur de marché ne sera acceptée par le PNUD après réception de l'offre de prix. Lors de l'attribution du contrat ou du bon de commande, le PNUD se réserve le droit de modifier (à la hausse ou à la baisse) la quantité des services et/ou biens, dans la limite de vingt-cinq pour cent (25 %) du montant total de l'offre, sans modification du prix unitaire ou des autres conditions.

Tout bon de commande qui sera émis au titre de la présente RFQ sera soumis aux conditions générales jointes aux présentes. La simple soumission d'une offre de prix emporte acceptation sans réserve par le fournisseur des conditions générales du PNUD figurant à l'annexe 3 des présentes.

Le PNUD n'est pas tenu d'accepter une quelconque offre de prix ou d'attribuer un contrat/bon de commande et n'est pas responsable des coûts liés à la préparation et à la soumission par le fournisseur d'une offre de prix, quels que soient le résultat ou les modalités du processus de sélection.

Veillez noter que la procédure de contestation du PNUD qui est ouverte aux fournisseurs a pour but de permettre aux personnes ou entreprises non retenues pour l'attribution d'un bon de commande ou d'un contrat de faire appel dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence. Si vous estimez que vous n'avez pas été traité de manière équitable, vous pouvez obtenir des informations détaillées sur les procédures de contestation ouvertes aux fournisseurs à l'adresse suivante :

<https://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/business/protest-and-sanctions/>

Le PNUD encourage chaque fournisseur potentiel à éviter et à prévenir les conflits d'intérêts en indiquant au PNUD si vous-même, l'une de vos sociétés affiliées ou un membre de votre personnel a participé à la préparation des exigences, du projet, des spécifications, des estimations des coûts et des autres informations utilisées dans la présente RFQ.

Le PNUD applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis des fraudes et autres pratiques interdites et s'est engagé à identifier et à sanctionner l'ensemble de ces actes et pratiques préjudiciables au PNUD, ainsi qu'aux tiers participant aux activités du PNUD. Le PNUD attend de ses fournisseurs qu'ils respectent le code de conduite

à l'intention des fournisseurs de l'Organisation des Nations Unies qui peut être consulté par l'intermédiaire du lien suivant :

[https://www.un.org/Depts/ptd/sites/www.un.org.Depts.ptd/files/files/attachment/page/pdf/unsc/conduct\\_french.pdf](https://www.un.org/Depts/ptd/sites/www.un.org.Depts.ptd/files/files/attachment/page/pdf/unsc/conduct_french.pdf)

Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre offre de prix.

Cordialement,

**Mohamed Cheddar**  
**Operations Manager**

## Annexe 1

### Spécifications techniques

Article	Désignation	Caractéristiques	Quantité	P.U. HT	Prix total (MAD) HT
1	Violon	4/4 avec archet et étui yv 200 Bach ou équivalent	5		
2	Synthétiseur	Prologue 8 KORG ou équivalent	5		
3	Trombone	Simple SML PARIS SML Paris TB40-BII ou équivalent	5		
4	Batterie	Batterie RS585CC Pearl ou équivalent	5		
5	Flute	Traversière en UTFL300R SML Flûte ou équivalent	5		
6	Guitare	4/4 classique avec housse	5		
7	Trompette	En sib TP 300 SML Paris ou équivalent	5		
8	Oud	Marocain cordes pincées Luth 4/4 Oud d'étude 6 cordes 4/4 Pochette incluse	5		
9	Tambourin	PTM 09 BK Pearl ou équivalent	5		
10	Harmonica	En DO 16 trous et 32 tons	5		
11	Darbouka	Égyptienne	5		
12	Conga	HC812NT MEINL ou équivalent	5		
13	Tambour	CAISSE CLAIRE MABD 2212 STAGG ou équivalent	5		
14	Sonorisation	ENCEINTE ACTIVE AIR 12 PRESONUS ou équivalent	10		
15		Caisson de basse 15 s presonus - ou équivalent	5		
16		Pieds d'enceinte 21450 K&M ou équivalent	10		
17		Table de mixage 12 CANNAUX Effet live 1202 Alto Professional ou équivalent	5		
18	L'orgue	Arrangeur PA700 OR KORG ou équivalent	5		
19	Grand Surdo	Diamètre : 18" (environ 45.5cm) Profondeur (Hauteur) : 50cm Fût : Aluminium brossé 1mm Tirants : 8 tirants de Cercles (Anneaux) : Métal - Finition Chrome Peau : 2 peaux blanches de 0.250mm d'épaisseur Sangle incluse	6		
20	Surdo petit	Diamètre : 14" (environ 35.5cm) Profondeur (Hauteur) : 45cm Fût : Aluminium brossé 1mm Tirants : 6 tirants de 470mm Cercles (Anneaux) : Métal - Finition Epoxy Noir Peau : 2 peaux blanches de 0.250mm d'épaisseur Sangle incluse	6		

21	Caisses claire	Diamètre : 12" (environ 30.5cm) Profondeur (Hauteur) : 15 cm Fût : Aluminium brossé 1 mm Tirants : 6 tirants de 163 mm Cercles (Anneaux) : Métal Finition Epoxy Noir Peau : peau de frappe blanche 0.250mm d'épaisseur Peau de résonance transparente Timbre : Timbre moderne 6 spirales Possibilité de monter un timbre traditionnel	6		
22	Repinique	Diamètre : 10" (environ 25.5 cm) Profondeur (Hauteur) : 30 cm Fût : Aluminium brossé 1mm Tirants : 6 tirants de 315 mm Cercles (Anneaux) : Métal - Finition Chrome Peau : peaux de frappe et résonance blanches 0.250mm d'épaisseur	2		
23	Baguettes (Grand surdo)	MAILLOCHE BOIS 40 CM / 16" TETE FEUTRE 5CM / 2" ou équivalent	6		
24	Baguettes (Surdo petit)	MAILLOCHE BOIS 40 CM / 16" TETE FEUTRE 5CM / 2" ou équivalent	6		
25	Baguettes (Caisses-claire)	Matériau : érable Matériau olive : bois Grip : non Olive : ronde Col : court Coloris : naturel Longueur : 40,00 Diamètre : 1,61	6		
26	Baguettes (Repinique)	34 cm ou équivalent	2		
27	Ceintures (Grand surdo)	Longueur : Minimum 100cm Maximum 180cm (d'une extrémité à l'autre des crochets) Largeur : 5 cm Matière : Nylon Couleur : Noir Sangle ceinture / bandoulière 2 crochets Peut être utilisé avec les percussions brésiliennes telles que les Caixas, Repiniques, Surdos, Zabumbas... Peut aussi être utilisé en marching band	6		
28	Ceintures (Surdo petit)	Longueur : Minimum 100 cm Maximum 180cm (d'une extrémité à l'autre des crochets) Largeur : 5 cm Matière : Nylon Couleur : Noir Sangle ceinture / bandoulière 2 crochets Peut être utilisé avec les percussions brésiliennes Peut aussi être utilisé en marching band	6		
29	Ceintures (Caisses-claire)	Longueur : Minimum 100cm Maximum 180cm (d'une extrémité à l'autre des crochets) Largeur : 5cm Matière : Nylon Couleur : Noir	6		

		Sangle ceinture / bandoulière 2 crochets Peut être utilisé avec les percussions brésiliennes Peut aussi être utilisé en marching band			
30	Ceintures (Repnique)	Longueur : Minimum 100 cm Maximum 180cm (d'une extrémité à l'autre des crochets) Largeur : 5 cm Matière : Nylon Couleur : Noir Sangle ceinture / bandoulière 2 crochets Peut être utilisé avec les percussions brésiliennes Peut aussi être utilisé en marching band	2		

*[nom du fonctionnaire habilité]*  
*[fonctions]*  
*[dat*

## Annexe 2

### FORMULAIRE DE SOUMISSION DE L'OFFRE DE PRIX DU FOURNISSEUR<sup>2</sup> (Le présent formulaire doit être soumis uniquement sur le papier à en-tête officiel du fournisseur<sup>3</sup>)

Le fournisseur soussigné accepte par les présentes les conditions générales du PNUD et propose de fournir les articles énumérés ci-dessous conformément aux spécifications et exigences du PNUD, telles qu'indiquées dans la RFQ ayant pour n° de référence : **RFQ 35-2019**

#### Tableau des coûts : Offre des équipements conformes aux spécifications techniques et exigences :

Article	Désignation	Caractéristiques	Quantité	P.U. HT	Prix total (MAD) HT
1	Violon	4/4 avec archet et étui yv 200 Bach ou équivalent	5		
2	Synthétiseur	Prologue 8 KORG ou équivalent : Analogique polyphonique de 8 voix avec clavier de 49 touches; Grande variété sonore; Polyphonie confortable et bitimbralité ; VCO et DO à ondes variables modulables; Chargement d'oscillateurs utilisateur; Interactions des VCO;VCF passe-bas 2 pôles colorant; Enveloppes et LFO rapides; Arpeggiateur intégré; Effets modélisés intégrés;500 mémoires de programmes; Édition très fluide (1 024 valeurs);CC MIDI sur toutes les commandes; Construction très soignée; Clavier dynamique de qualité; Alimentation interne; Prise en main immédiate	5		
3	Trombone	Simple SML PARIS TB40-BII ou équivalent : Trombone Tnor simple en Sib - Perce : 12.70 mm - Pavillon : 203 - Boisseau d'embouchure : petite perce - Finition : verni - Coulisse intérieur : maillechort - Coulisse extérieur : Laiton verni - Contrepoids mi-lourd pour un équilibre parfait - Livré avec : - Etui sac dos avec compartiment de rangement intérieur	5		
4	Batterie	Batterie RS585CC Pearl ou équivalent Complété Fûts 9 plis/7 mm; cercles emboutis; chanfreins 45°; stands double embase; 1 stand cymbale droit C-50, 1 stand hi-hat H-50 et 1 stand caisse claire S-50 ;accessoires : 1 pédale de grosse caisse P-50, 1 siège D-50, 1 set de cymbales Pearl (hi-hat 14" et crash/ride 16"), 1 paire de baguettes et 1 housse de baguettes ; Rhodoïd	5		

<sup>2</sup>Ceci sert de guide au fournisseur dans le cadre de la préparation de l'offre de prix et du barème de prix.

<sup>3</sup> Le papier à en-tête officiel doit indiquer les coordonnées – adresses, courrier électronique, numéros de téléphone et de fax – aux fins de vérification.

		haute résistance ;accastillage chrome ; grosse caisse 18 x 12" non-percée; toms 10 x 07" et 12 x 08" ; tom basse 14 x 10" ; caisse claire 13 x 5"			
5	Flute	Traversière en UTFL300R SML Flûte ou équivalent - Tonalité : Ut; finition : tête, tube et clés en maillechort argenté; embouchure : tête droite ; corps : tube et patte d'Ut ; clétage en pointe : plateaux creux en ligne ; support de pouce main droite ; tampons double-baudruche ; accessoires fournis : étui avec bandoulière	5		
6	Guitare	4/4 classique avec housse	5		
7	Trompette	En sib TP 300 SML Paris ou équivalent ; tonalité : Si bémol ; pavillon : laiton verni ; branche d'embouchure : cuivre rose ; renforts de coulisses : maillechort ; perce : 11 mm ; pavillon : 124 mm ; pistons : acier inoxydable ; entre-deux sur la coulisse d'accord principale ; anneau : 1re coulisse ; anneau réglable : 3e coulisse	5		
8	Oud	Marocain cordes pincées Luth 4/4 Oud d'étude 6 cordes 4/4 Pochette incluse	5		
9	Tambourin	PTM 09 BK Pearl ou équivalent	5		
10	Harmonica	En DO 16 trous et 32 tons	5		
11	Darbouka	Égyptienne	5		
12	Conga	HC812NT MEINL ou équivalent Travel pearl Fûts en hévéa brasiliensis Peaux de buffle sélectionnées à la main ; crochets de serrage 8 mm cercles arrondis 2mm ; accastillage noir ; couleur: Naturel ; supports réglables en hauteur et clé d'accordage incl	5		
13	Tambour	CAISSE CLAIRE MABD 2212 STAGG ou équivalent ; caisse de parade 22" X 12" avec bandoulière et mailloche ;fût en tilleul, 7 plis ;cerclage en acier de 1,5mm ; 8 paires de tirants en acier moulé ; 2 anneaux intérieurs atténuateurs d'harmoniques ; profondeur : 12" ; clé de serrage incluse ; livré avec bandoulière et une mailloche ; poids : 7Kg ; couleur : Blanc	5		
14	Sonorisation	ENCEINTE ACTIVE AIR 12 PRESONUS ou équivalent ENCEINTE ACTIVE AIR 12 PRESONUS Presonus AIR12 - Enceinte amplifiée 2 voies 12" 1200W dynamique (700W RMS) - AIR Loudspeakers Series - Haut-parleur 12" avec bobine 2.5", tweeter compression 1.35" - Amplification class D et A/B - Réponse en fréquences (-3dB) : 60Hz - 20 kHz - Réponse en fréquences (-10dB) : 48Hz - 20 kHz - SPL Max : 123 dB - Egalisation : HF et LF (+/-10dB) - Dispersion horizontale de 90° x dispersion verticale de 60° - Configuration d'amplificateur de puissance hybride de 1200W : - Driver basse-fréquence : 500W (continu),	10		

	amplificateur de classe D - Driver haute-fréquence : 200W (continu), amplificateur de classe A/B - Mixeur intgr avec deux entres combo XLR et 1/4" - Enceinte multi-angle pour une application en faade ou en retour - Presets de performance DSP: - DJ : playback de musique - FOH : disposition en faade normale - Enhance : amélioration du bas du spectre pour un son plus chaleureux - Monitor : optimisation pour un placement « retour de scène » - Speech : applications o la clart d'un discours est primordiale - Presets pour optimiser le positionnement : - Stand : disposition en trépied ou sur perche - Suspendu : dispositions suspendues - Bracket : fixation sur les murs - Faade LED amovible - Enceinte en plastique robuste - Cavit de perche de 35mm avec 7.5° d'inclinaison vers le bas - Points de grement M10 intgrs pour une disposition suspendue.			
15	Caisson de basse 15 s preonus - ou équivalent : Preonus AIR15s - Caisson de basses amplifié 15" 1200W dynamique (600W RMS) - AIR Loudspeakers Series - Haut-parleur 15" avec bobine 3" - Amplification class D - Rponse en fréquences : 35Hz - 160 kHz - SPL Max : 126 dB - Le contrôle de localisation permet d'ajuster la réaction de l'enceinte si elle est utilise en line array ou non : - Normal - non utilisation en line array - Cardioïde - choisissez cette option lorsque le sub est sur perche - Endfire - choisissez l'option « end-fire » pour une plus grande directivité - Entres combo Jack / XLR, 2 sorties XLR Link - Filtre coupe haut variable pour dlimiter la frquence de coupure - Option "Mo' Bass" permet d'tendre le spectre vers les basses frquences - Delay d'alignement pouvant aller jusqu' 12m - Inversion de polarité - Panneau avant LED retirable afin de camoufler l'enceinte - Conception en bois massif, peinture noire et grille en acier de protection - Poigne ergonomique, embase pour perche et set de roulette (roulettes incluses)	5		
16	Pieds d'enceinte 21450 K&M ou équivalent - Hauteur réglable de 1270 1930 mm - Diamètre du tube support : 35 mm - Goupille de sécurit - Charge maximum : 50 kg - Matériaux : Aluminium	10		
17	Table de mixage 12 CANNAUX Effet live 1202 Alto Professional ou équivalent - Console de mixage 12 canaux 2 bus - 7 entres XLR avec pré-amplification DNA pour micros - Alim phantom sur chaque voie - Compression dynamique (canaux 1-4) - EQ 3 bandes; 2 "send" auxiliaires, contrôle panoramique - Egaliseur graphique 9 bandes assignable au master ou la section de monitoring - Faders 60mm avec fonctions PFL, AFL, switch mute et LED - Dote de 256 effets Alesis - Contrôles de gain avec filtre coupe-bas 75Hz - Port USB avec contrôle du niveau - Entres et sorties XLR et jack 6.35mm - Envois et retours auxiliaires sur jack 6.35mm - Sortie casque avec volume dd	5		

18	L'orgue	<p>Arrangeur PA700 OR KORG OU équivalent Arrangeur PA700 OR KORG OU équivalent ; Clavier : 61 notes (C2 – C7) avec vélocité OU PLUS; Système d'exploitation multitâche, Upgradable et permettant le chargement durant la lecture. Généra Tor sonore EDS-X (Enhanced Definition Synthesis – eXpanded) ; Filtres à résonance, égalisateur 3-bandes pour chaque son; Effets: Accompagnement/Chansons: 2 inserts d'effets; 2 effets sur le Master (148 types); Sons de clavier : 1 effet d'insert; 2 effets Master (148 types) Effet de Mastering final : Limiteur, égalisateur général Processeur de voix : 5 effets, 28 réglages d'usine, 64 mémoires utilisateur Processeur de voix : 5 effets, 28 réglages d'usine, 64 mémoires utilisateur Processeur guitare : 3 effets, 45 réglages d'usine, 64 mémoires utilisateur Sons / Kits de batterie : Sons d'usine: Plus de 1,700 sons d'usine incluant un piano stéréo multicouches avec les résonances de la table d'harmonique et de la pédale. Ensemble de sons GM/XG et 106 kits de batterie. Sons d'usine : Plus de 1,700 sons d'usine incluant un piano stéréo multicouches avec les résonances de la table d'harmonique et de la pédale. Ensemble de sons GM/XG et 106 kits de batterie. Utilisateur : 512 sons, 256 Kits de batterie Tirettes harmoniques: 9 tirettes, percussion, note on/off, bruits, effet de roue phonique DNC (Defined Nuance Control) Technology, Natural Ambience Drums Full Sounds/Drum Kits editing; Echantillonnage : 128 Mo compressé (équivalent à 256 Mo de données linéaires);Charge les formats KORG, WAV, AIFF et SoundFont ™; Enregistre les formats KORG, WAV et AIFF Édition complète, Time Slice; Styles : Factory: plus de 370 styles d'usine, jeux librement configurable; Utilisateur: 1 150 mémoires, y compris les banques utilisateurs et directes; Huit pistes d'accompagnement, 4 jeux de clavier, 4 Pads par style;Paramètres de style (paramètres de sons et d'arrangements) sur chaque style; Paramètres de style (paramètres de sons et d'arrangements) sur chaque style; Mode de guitare 2, NTT parallèle et fixe (note de table de transposition); Enregistrement Style / Pad avec enregistrement par pas, suivi et édition d'événement; Style Creator (convertisseur MIDI Song vers styles) Contrôles de style: 3 Intros, 4 Variations, 4 fills, Break, 3 Finitions, Synchro Start, Synchro Stop, Tap Tempo / Reset, basse renversée, auto-fills, Basse Manuelle, Mémoire, Accompagnement muet, drum mapping, choix des caisses claires &amp; grosses caisses, Style vers configuration de clavier; Séquenceur d'accords Enregistreur et lecteur de séquences d'accords en mode lecture de styles. Les séquences d'accord peuvent être enregistrées dans les entrées Style et SongBook; Fonctions d'édition: Supprimer, Copier depuis Style / SongBook, Importer / Exporter depuis / vers SMF Clavier Set Library mémorise les paramètres de sons du</p>	5		
----	---------	--	---	--	--

		<p>clavier D'usine : plus de 290 ensembles de claviers d'usine, configurables librement Utilisateur: 864 emplacements, y compris les banques utilisateurs et directes Lecture de song : Formats pris en charge: MID, KAR, MP3 + Paroles, MP3 + G Select, Start / Stop, Home, retour et avance rapide Les paroles, les scores et les données d'accords peuvent être affichés à l'écran ou sur un moniteur vidéo externe Les marqueurs avec les fonctions Ajouter, Supprimer, Modifier et Loop Fonction Jukebox Lecteur MP3 / Enregistreur Lecteur et enregistreur MP3 Transpose (+6/-5 demi-tons), Changement de tempo (<math>\pm 30\%</math>) Vocal Remover Vocal Remover; Enregistrement de fichiers MP3, incluant Styles, MIDI Songs, MP3 songs, sons de claviers, Pads, Microphone, guitare, effets, et effets KAOSS Séquenceur Quick Record (Backing Sequence), Multipiste et enregistrement pas à pas. Séquenceur complet, 16 pistes, jusqu'à 200,000 événements, SMF (MID) format natif Song Book Base de données musicale entièrement programmable, basée sur les styles, MIDI Songs (fichiers MID et KAR), MP3 Songs, avec une sélection automatique de lecture de style modes de lecture de Song Set Lists définissable par l'utilisateur avec des entrées sélectionnables depuis le panneau de contrôle, options de filtrage et de tri. Compatibilité Modèles séries Pa : , Performances, Programmes/Sons, Songs, entrées SongBook, Pads 'i-Séries' modèles : Styles Pads Quatre pads assignables + boutons stop; Fonction d'enregistrement de Pad; Contrôle global : Volume global, Fade In/Out, Keyboard-Acc/Song Balance, Ensemble, Octave, transposition, Transposition générale, Joystick, 2 potentiomètres assignables, 3 Switches assignables , Tempo +/-, Tempo verrouillage ; métronome On/Off, Dial, recherche, choix du point de split, enregistrement; Contrôles de gamme Clavier quart de ton virtuel, 4 x presets de gamme; USB : Type A (Host), Type B (périphérique) 2.0 connexion haute vitesse (480 Mbit/s). Basse vitesse (1.5 Mbit/s) et haute vitesse (12 Mbit/s) les périphériques peuvent être connectés au travers du port USB haute vitesse.</p>			
	Grand Surdo	<p>Diamètre : 18" (environ 45.5cm)  Profondeur (Hauteur) : 50cm  Fût : Aluminium brossé 1mm  Tirants : 8 tirants de  Cercles (Anneaux) : Métal - Finition Chrome  Peau : 2 peaux blanches de 0.250mm d'épaisseur  Sangle incluse</p>			
	Surdo petit	<p>Diamètre : 14" (environ 35.5cm)  Profondeur (Hauteur) : 45cm</p>			

		Fût : Aluminium brossé 1mm Tirants : 6 tirants de 470mm Cercles (Anneaux) : Métal - Finition Epoxy Noir Peau : 2 peaux blanches de 0.250mm d'épaisseur Sangle incluse			
	Caisses claire	Diamètre : 12" (environ 30.5cm) Profondeur (Hauteur) : 15cm Fût : Aluminium brossé 1mm Tirants : 6 tirants de 163mm Cercles (Anneaux) : Métal Finition Epoxy Noir Peau : peau de frappe blanche 0.250mm d'épaisseur Peau de résonance transparente Timbre : Timbre moderne 6 spirales Possibilité de monter un timbre traditionnel			
	Repinique	Diamètre : 10" (environ 25.5cm) Profondeur (Hauteur) : 30cm Fût : Aluminium brossé 1mm Tirants : 6 tirants de 315mm Cercles (Anneaux) : Métal - Finition Chrome Peau : peaux de frappe et résonance blanches 0.250mm d'épaisseur			
	Baguettes (Grand surdo)	MAILLOCHE BOIS 40 CM / 16" TETE FEUTRE 5CM / 2" ou équivalent			
	Baguettes (Surdo petit)	MAILLOCHE BOIS 40 CM / 16" TETE FEUTRE 5CM / 2" ou équivalent			
	Baguettes (Caisses-claire)	Matériau : érable Matériau olive : bois Grip : non Olive : ronde Col : court Coloris : naturel Longueur : 40,00 Diamètre : 1,61			
	Baguettes (Repinique)	34 cm ou équivalent			

	Ceintures (Grand surdo)	Longueur : Minimum 100cm Maximum 180cm (d'une extrémité à l'autre des crochets) Largeur : 5cm Matière : Nylon Couleur : Noir Sangle ceinture / bandoulière 2 crochets Peut être utilisé avec les percussions brésiliennes Peut aussi être utilisé en marching band			
	Ceintures (Surdo petit)	Longueur : Minimum 100cm Maximum 180cm (d'une extrémité à l'autre des crochets) Largeur : 5cm Matière : Nylon Couleur : Noir Sangle ceinture / bandoulière 2 crochets Peut être utilisé avec les percussions brésiliennes Peut aussi être utilisé en marching band			
	Ceintures (Caisses-claire)	Longueur : Minimum 100cm Maximum 180cm (d'une extrémité à l'autre des crochets) Largeur : 5cm Matière : Nylon Couleur : Noir Sangle ceinture / bandoulière 2 crochets Peut être utilisé avec les percussions brésiliennes Peut aussi être utilisé en marching band			
	Ceintures (Repnique)	Longueur : Minimum 100cm Maximum 180cm (d'une extrémité à l'autre des crochets) Largeur : 5cm Matière : Nylon Couleur : Noir Sangle ceinture / bandoulière 2 crochets Peut être utilisé avec les percussions brésiliennes Peut aussi être utilisé en marching band			

N.B : Le fournisseur est tenu de livrer les équipements aux sites indiqués dans la page 2

Arrêté le bordereau des prix à la somme de (en chiffres et en lettres) :            dirhams marocains hors taxe (HT).

TVA : \_\_\_\_\_

Total TTC : \_\_\_\_\_

**TABLEAU 2 : Offre de conformité aux autres conditions et exigences connexes**

<b>Autres informations concernant notre offre de prix :</b>	<b>Vos réponses</b>		
	<i><b>Oui, nous nous y conformerons</b></i>	<i><b>Non, nous ne pouvons nous y conformer</b></i>	<i><b>Si vous ne pouvez pas vous y conformer, veuillez faire une contre-proposition</b></i>
Délai de livraison			
Exigences en matière de garantie et de service après-vente :			
a) Garantie minimum de (1) an sur les articles			
b) Unité de remplacement neuve si l'unité achetée est irréparable			
Validité de l'offre de prix			
Totalité des conditions générales du PNUD			

Toutes les autres informations que nous n'avons pas fournies emportent automatiquement conformité pleine et entière de notre part aux exigences et conditions de la RFQ.

*[nom et signature de la personne habilitée par le fournisseur]  
[fonctions]  
[date]*

# Annexe 3

## Conditions générales

### 1. ACCEPTATION DU BON DE COMMANDE

Le fournisseur ne peut accepter le présent bon de commande qu'en signant et en retournant une copie de celui-ci à titre d'accusé de réception ou en livrant les biens dans le respect des délais impartis, conformément aux conditions du présent bon de commande, telles qu'indiquées dans les présentes. L'acceptation du présent bon de commande créera un contrat entre les parties aux termes duquel les droits et obligations des parties seront exclusivement régis par les conditions du présent bon de commande, ainsi que par les présentes conditions générales. Aucune disposition supplémentaire ou contraire proposée par le fournisseur ne sera opposable au PNUD, à moins qu'elle n'ait été acceptée par écrit par un fonctionnaire du PNUD dûment habilité à cette fin.

### 2. PAIEMENT

2.1 Une fois les conditions de livraison respectées, et sauf indication contraire figurant dans le présent bon de commande, le PNUD effectuera le paiement sous 30 jours à compter de la réception de la facture émise par le fournisseur relativement aux biens et de la copie des documents de transport indiqués dans le présent bon de commande.

2.2 Le paiement effectué sur présentation de la facture susmentionnée tiendra compte de toute réduction indiquée dans les conditions de paiement du présent bon de commande, à condition que le paiement intervienne dans le délai prévu par lesdites conditions de paiement.

2.3 A moins d'y être autorisé par le PNUD, le fournisseur devra soumettre une facture au titre du présent bon de commande et celle-ci devra indiquer le numéro d'identification du bon de commande.

2.4 Les prix indiqués dans le présent bon de commande ne pourront être augmentés qu'avec le consentement écrit et exprès du PNUD.

### 3. EXONERATION FISCALE

3.1 La section 7 de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies prévoit notamment que l'Organisation des Nations Unies, ainsi que ses organes subsidiaires, sont exonérés de tout impôt direct, sous réserve de la rémunération de services d'utilité publique, ainsi que des droits de douane et redevances de nature similaire à l'égard d'objets importés ou exportés pour leur usage officiel. Si une quelconque autorité gouvernementale refuse de reconnaître l'exonération du PNUD au titre desdits impôts, droits ou redevances, le fournisseur devra immédiatement consulter le PNUD afin de décider d'une procédure mutuellement acceptable.

3.2 Par conséquent, le fournisseur autorise le PNUD à déduire de la facture du fournisseur toute somme correspondant auxdits impôts, droits ou redevances, à moins que le fournisseur n'ait consulté le PNUD avant leur paiement et que le PNUD n'ait, dans chaque cas, expressément autorisé le fournisseur à payer lesdits impôts, droits ou redevances sous toute réserve. Dans ce cas, le fournisseur devra fournir au PNUD la preuve écrite de ce que le paiement desdits impôts, droits ou redevances aura été effectué et dûment autorisé.

### 4. RISQUE DE PERTE

Les risques de perte, d'endommagement ou de destruction des biens seront régis par les Incoterms 2010, sauf accord contraire des parties au recto du présent bon de commande.

### 5. LICENCES D'EXPORTATION

Nonobstant tout INCOTERM 2010 utilisé dans le présent bon de commande, le fournisseur devra obtenir toute licence d'exportation requise au titre des biens.

### 6. CONVENANCE DES BIENS/CONDITIONNEMENT

Le fournisseur garantit que les biens, y compris leur conditionnement, sont conformes aux spécifications des biens commandés aux termes du présent bon de commande et conviennent à l'utilisation à laquelle ils sont normalement destinés et aux utilisations expressément portées à la connaissance du fournisseur par le PNUD, et qu'ils sont exempts de défaut de fabrication ou de matériau. Le fournisseur garantit également que les biens sont emballés ou conditionnés de manière adéquate pour assurer leur protection.

## **7. INSPECTION**

- 7.1 Le PNUD disposera d'un délai raisonnable, postérieurement à la livraison des biens, pour les inspecter et pour rejeter et refuser d'accepter ceux qui ne seront pas conformes au présent bon de commande. Le paiement des biens en application du présent bon de commande ne pourra pas être considéré comme emportant acceptation de ceux-ci.
- 7.2 Toute inspection des biens effectuée avant leur expédition ne libérera le fournisseur d'aucune de ses obligations contractuelles.

## **8. VIOLATION DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Le fournisseur garantit que l'utilisation ou la fourniture par le PNUD des biens vendus aux termes du présent bon de commande ne viole aucun brevet, modèle, nom commercial ou marque commerciale. En outre, en application de la présente garantie, le fournisseur devra garantir, défendre et couvrir le PNUD et l'Organisation des Nations Unies au titre de l'ensemble des actions ou réclamations dirigées contre le PNUD ou l'Organisation des Nations Unies et concernant la prétendue violation d'un brevet, d'un modèle, d'un nom commercial ou d'une marque liée aux biens vendus aux termes du présent bon de commande.

## **9. DROITS DU PNUD**

Si le fournisseur s'abstient de respecter ses obligations aux termes des conditions du présent bon de commande et, notamment, s'il s'abstient d'obtenir des licences d'exportation nécessaires ou de livrer tout ou partie des biens au plus tard à la date ou aux dates convenues, le PNUD pourra, après avoir mis en demeure le fournisseur de s'exécuter dans un délai raisonnable et sans préjudice de tout autre droit ou recours, exercer un ou plusieurs des droits suivants :

- 9.1 acquérir tout ou partie des biens auprès d'autres fournisseurs, auquel cas le PNUD pourra tenir le fournisseur responsable de tout coût supplémentaire ainsi occasionné ;
- 9.2 refuser de prendre livraison de tout ou partie des biens ;
- 9.3 résilier le présent bon de commande sans être redevable des frais de résiliation ou engager sa responsabilité à quelque autre titre que ce soit.

## **10. LIVRAISON TARDIVE**

Sans limiter les autres droits et obligations des parties aux termes des présentes, si le fournisseur est dans l'incapacité de livrer les biens au plus tard à la date ou aux dates de livraison prévues dans le présent bon de commande, le fournisseur devra (i) immédiatement consulter le PNUD afin de déterminer le moyen le plus rapide de livrer les biens et (ii) utiliser des moyens de livraison accélérés, à ses frais (à moins que le retard ne soit dû à un cas de force majeure), si le PNUD en fait raisonnablement la demande.

## **11. CESSION ET INSOLVABILITE**

- 11.1. Le fournisseur devra s'abstenir, à moins d'avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite du PNUD, de céder, de transférer, de nantir ou d'aliéner de toute autre manière le présent bon de commande, ou toute partie de celui-ci, ou ses droits ou obligations aux termes du présent bon de commande.
- 11.2. Si le fournisseur devient insolvable ou s'il fait l'objet d'un changement de contrôle en raison de son insolvabilité, le PNUD pourra, sans préjudice de tout autre droit ou recours, résilier immédiatement le présent bon de commande en remettant au fournisseur une notification écrite en ce sens.

## **12. UTILISATION DU NOM OU DE L'EMBLEME DU PNUD OU DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

Le fournisseur devra s'abstenir d'utiliser le nom, l'emblème ou le sceau officiel du PNUD ou de l'Organisation des Nations Unies à quelque fin que ce soit.

## **13. INTERDICTION DE LA PUBLICITE**

Le fournisseur devra s'abstenir de faire connaître ou de rendre public de toute autre manière le fait qu'il fournit des biens ou des services au PNUD, à défaut d'avoir obtenu, dans chaque cas, son autorisation expresse.

## **14. TRAVAIL DES ENFANTS**

Le fournisseur déclare et garantit que lui-même et ses sociétés affiliées ne se livrent à aucune pratique contraire aux droits énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant, y compris dans son article 32 qui prévoit notamment qu'un enfant

ne peut être astreint à aucun travail comportant des risques ou susceptibles de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social.

Toute violation de la déclaration et de la garantie qui précèdent autorisera le PNUD à résilier le présent bon de commande immédiatement par notification adressée au fournisseur, sans être redevable des frais de résiliation ou engager sa responsabilité à quelque autre titre que ce soit.

## 15. MINES

Le fournisseur déclare et garantit que lui-même et ses sociétés affiliées ne participent pas activement et directement à des activités ayant trait aux brevets, au développement, à l'assemblage, à la production, au commerce ou à la fabrication de mines ou à de telles activités au titre de composants principalement utilisés dans la fabrication de mines. Le terme « mines » désigne les engins définis à l'article 2, paragraphes 1, 4 et 5 du Protocole II annexé à la Convention de 1980 sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discriminations.

Toute violation de la déclaration et de la garantie qui précèdent autorisera le PNUD à résilier le présent bon de commande immédiatement par notification adressée au fournisseur, sans être redevable des frais de résiliation ou engager sa responsabilité à quelque autre titre que ce soit.

## 16. REGLEMENT DES DIFFERENDS

**16.1 Règlement amiable.** Les parties devront faire tout leur possible pour régler à l'amiable les différends, litiges ou réclamations liés au présent bon de commande ou à sa violation, résiliation ou nullité. Lorsque les parties tenteront de parvenir à un tel règlement amiable par la conciliation, celle-ci devra se dérouler conformément au Règlement de conciliation de la CNUDCI qui sera alors en vigueur, ou selon toute autre procédure dont les parties pourront convenir entre elles.

**16.2 Arbitrage.** A moins que de tels différends, litiges ou réclamations liés au présent bon de commande ou à sa violation, résiliation ou nullité ne fassent l'objet d'un règlement amiable en application du paragraphe précédent du présent article sous soixante (60) jours à compter de la réception par l'une des parties de la demande aux fins de règlement amiable de l'autre partie, lesdits différends, litiges ou réclamations devront être soumis par l'une ou l'autre des parties à un arbitrage, conformément au Règlement d'arbitrage de la CNUDCI alors en vigueur, ainsi qu'à ses dispositions concernant le droit applicable. Le tribunal arbitral n'aura pas le pouvoir d'allouer des dommages et intérêts punitifs. Les parties seront liées par toute sentence arbitrale rendue dans le cadre d'un tel arbitrage à titre de règlement final desdits différends, litiges ou réclamations.

## 17. PRIVILEGES ET IMMUNITES

Aucune disposition des présentes conditions générales ou du présent bon de commande ou y relative ne pourra être considérée comme emportant renonciation aux privilèges et immunités de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que de ses organes subsidiaires.

## 18. EXPLOITATION SEXUELLE

18.1 Le prestataire devra prendre l'ensemble des mesures appropriées pour empêcher la commission à l'encontre de quiconque d'actes d'exploitation ou d'abus sexuel par le prestataire lui-même, par l'un quelconque de ses employés ou par toute autre personne pouvant être engagée par le prestataire pour fournir tout service en application du contrat. A cet égard, toute activité sexuelle avec une personne de moins de dix-huit ans, indépendamment de toute loi relative au consentement, constituera un acte d'exploitation et d'abus sexuels à l'encontre d'une telle personne. En outre, le prestataire devra s'abstenir d'échanger de l'argent, des biens, des services, des offres d'emploi ou d'autres choses de valeur contre des faveurs ou des activités sexuelles ou de se livrer à des activités sexuelles constitutives d'actes d'exploitation ou dégradantes, et devra prendre l'ensemble des mesures appropriées pour interdire à ses employés ou aux autres personnes qu'il aura engagées d'agir de la sorte. Le prestataire reconnaît et convient que les présentes dispositions constituent une condition essentielle du contrat et que toute violation de la présente déclaration et de la présente garantie autorisera le PNUD à résilier le contrat immédiatement par notification adressée au prestataire, sans être redevable des frais de résiliation ou engager sa responsabilité à quelque autre titre que ce soit.

18.2 Le PNUD ne fera pas application de la règle précédente relative à l'âge lorsque l'employé du prestataire ou toute autre personne pouvant être engagée par celui-ci pour fournir des services en application du contrat sera marié à la personne de moins de dix-huit ans avec laquelle ledit employé ou ladite autre personne aura eu une activité sexuelle

et lorsqu'un tel mariage sera reconnu comme étant valable par les lois du pays de citoyenneté dudit employé ou de ladite autre personne.

#### **19.0 INTERDICTION DE FOURNIR DES AVANTAGES AUX FONCTIONNAIRES**

Le prestataire garantit qu'il n'a fourni ou qu'il ne proposera à aucun fonctionnaire du PNUD ou de l'Organisation des Nations Unies un quelconque avantage direct ou indirect résultant du présent contrat ou de son attribution. Le prestataire convient que toute violation de la présente disposition constituera la violation d'une condition essentielle du présent contrat.

#### **20. POUVOIR DE MODIFICATION**

Conformément au règlement financier et aux règles de gestion financière du PNUD, seul le fonctionnaire autorisé du PNUD a le pouvoir d'accepter pour le compte du PNUD toute modification apportée au présent contrat, une renonciation à l'une quelconque de ses dispositions ou toute relation contractuelle supplémentaire avec le prestataire. Par conséquent, aucune modification du présent contrat ne sera valable et opposable au PNUD à moins de faire l'objet d'un avenant au présent contrat signé par le prestataire et le fonctionnaire autorisé du PNUD conjointement.